

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

BP12

03340 NEUILLY LE REAL CCT 3

☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif 2014 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 054 117 € à la section de fonctionnement et à 1 090 271 € en section d'investissement.

Le budget d'investissement permettra de financer :

Achat de matériel, mobilier, véhicule : 42 000 €

Panneaux et signalisation : 10 600 €

Travaux de voirie : 45 000 €

Bâtiments communaux : 17 000 €

Aménagement du bourg : 283 000 €

Equipements sportifs (vestiaires, terrains de tennis) : 456 000 €

Des travaux de viabilisation des 12 terrains de la 2^{ème} tranche du lotissement Garenne Gayot sont également prévus au budget lotissement pour 60 800 €.

Les taux des impôts locaux 2013 ont été maintenus en 2014.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2013	TAUX MOYEN 2013		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2014
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	23.88 %	25.62 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	20.11 %	19.00 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	48.94 %	35.19 %	28.98 %